

Ingénierie et coordinations sociales

Commissions Territorialisées d'Orientation (C.T.O.)



Prestation

Description synthétique de la prestation

Les Commissions Territorialisées d'Orientations (CTO) sont des instances collectives et territorialisées d'échanges et de préconisations chargées d'étudier toutes les demandes d'hébergement ou de logement d'insertion en provenance des territoires.

Public cible

Personnes concernées

Tous les ménages en recherche d'une solution d'hébergement ou de logement d'insertion qui en font la demande auprès d'un travailleur social.

Tous les travailleurs sociaux qui participent à l'inclusion des publics défavorisés et qui peuvent relayer des demandes d'hébergement ou de logement d'insertion auprès du SIAO par l'intermédiaire du formulaire unique.

Localisation

Lieux et équipements

La territorialisation des CTO s'est faite sur la base du découpage territorial du Conseil général: les UTAS.

Il existe 5 CTO sur le département de l'Eure:

- La CTO d'EVREUX Urbain
- LA CTO d'EVREUX Rural
- La CTO de BERNAY-PONT AUDEMER
- La CTO de LOUVIERS – VAL DE REUIL
- La CTO de VERNON – GISORS – LES ANDELYS

Les CTO se réunissent dans des salles de réunions mises à disposition par le Conseil Général

Acteurs directs

Qualification, compétences, métiers, délégations...

La DDCS et le Conseil Général assurent le pilotage des CTO.

Les Commissions Territorialisées d'Orientations regroupent par territoire d'UTAS l'ensemble des acteurs locaux qui interviennent dans le domaine de l'hébergement, du logement, de l'emploi et la formation, de la santé, du judiciaire...

Le coordonnateur du SIAO assure le secrétariat, présente en séance les dossiers avec le concours des SAO.

Ingénierie et coordinations sociales

Commissions Territorialisées d'Orientation (C.T.O.)



Ouverture

Jours, horaires et lieux

Les CTO se tiennent sur chaque territoire une fois par mois durant 3 heures.

Partenaires

Acteurs indirects prescripteurs, clients, partenaires

En amont:

Le prescripteur (tout travailleur social en contact avec le demandeur) qui relaie la demande de l'utilisateur sur le formulaire unique auprès du SIAO la Plateforme SIAO et le SAO qui procède à l'instruction des demandes faites par les prescripteurs pour une présentation en CTO

En aval:

La plateforme SIAO qui procède à l'orientation des demandes étudiées en CTO auprès des acteurs locaux qui délivrent les prestations préconisées.

Ce qu'apporte la prestation

Valeur ajoutée sociétale économique pour le territoire

- Faire «Territoire» : constituer un réseau d'acteurs, une culture commune, nourrir les diagnostics de territoire, identifier les besoins.
- S'appuyer sur l'exploration des situations examinées pour construire de nouvelles démarches ou de nouvelles réponses

Nos attendus

Les résultats attendus et observables à l'issue de la prestation

- Avoir une lecture objective des besoins couverts et non couverts sur chaque territoire.
- Analyser de façon collective la corrélation entre l'offre et la demande
- Identifier les ressources des territoires
- Travailler de façon concertée et transversale

